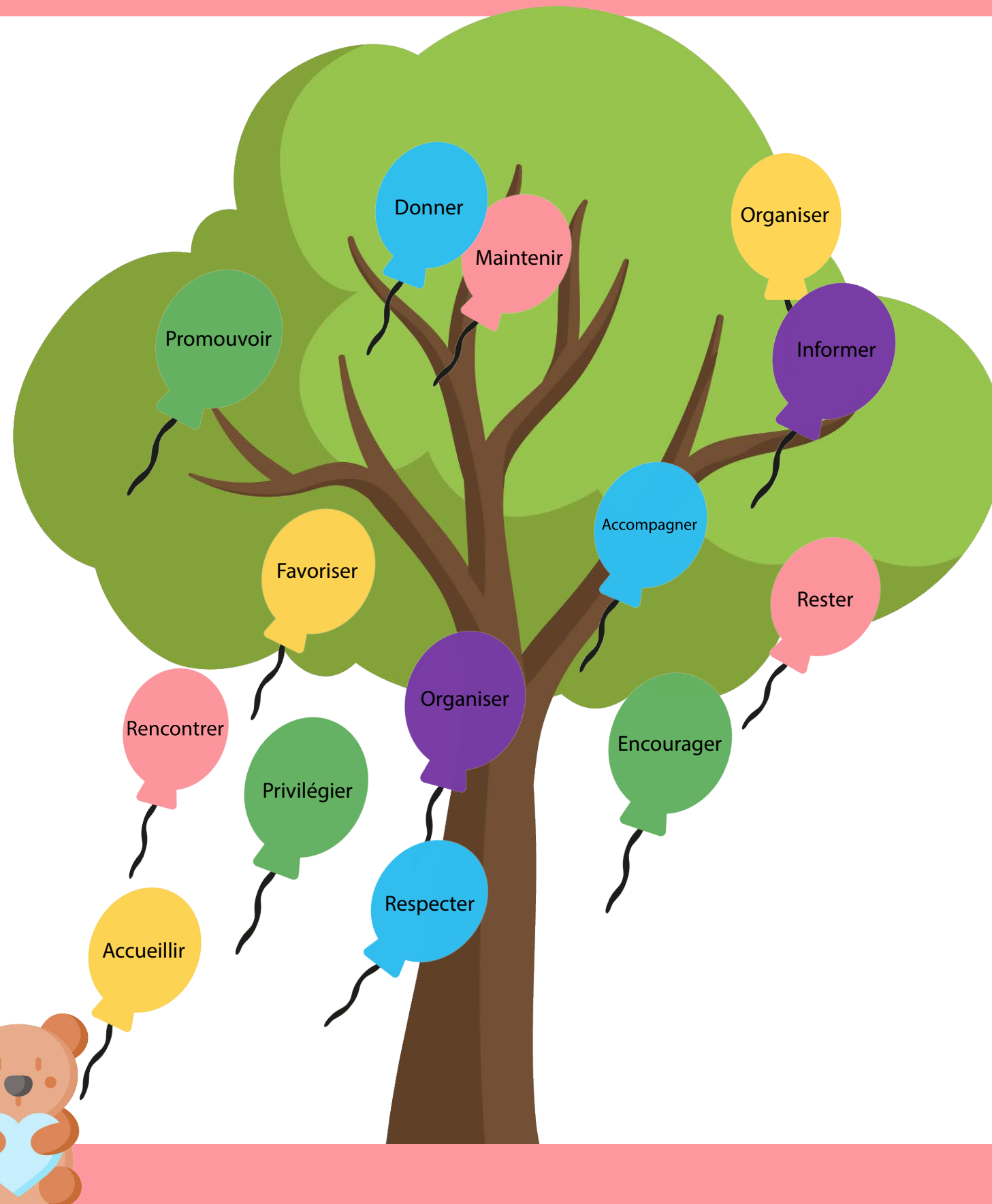




Charte de la maternité



L'équipe de la Maternité de l'Hôpital Albert Schweitzer s'engage à :

ACCUEILLIR les patientes et leur entourage avec bienveillance.

RENCONTRER toutes les futures mamans et **ÊTRE À L'ÉCOUTE** de leur projet de naissance.

INFORMER sur l'accueil, l'allaitement maternel et les rythmes du nouveau-né.

PRIVILÉGIER le respect de la physiologie du travail et de l'accouchement.

FAVORISER l'accueil du nouveau-né en le plaçant en peau à peau avec sa mère dès sa naissance et en lui faisant découvrir son comportement quand il est prêt à téter.

ORGANISER les soins centrés sur les besoins et les rythmes des mères et des nouveau-nés.

PROMOUVOIR l'allaitement maternel exclusif pendant une durée de 6 mois, tel que recommandé par le code OMS. Nous accompagnons les mères dans la mise en route et la poursuite de l'allaitement au sein. Aucune autre alimentation que le lait maternel n'est donnée au nouveau-né allaité sans indication médicale. Nous déconseillons l'usage des tétines et des sucettes.

ACCOMPAGNER les mères qui ne souhaitent pas allaiter, en leur apportant des informations adaptées à l'alimentation de leur nouveau-né.

RESPECTER le lien d'attachement et la proximité 24h/24.

ENCOURAGER l'alimentation à la demande.

DONNER une information éclairée et **PROTÉGER** d'éventuelles pressions commerciales, comme préconisé par le code OMS.

ORGANISER le retour à la maison.

Nous invitons les couples à participer à nos rencontres postnatales (portage, massage et salons d'allaitement). Nous travaillons en réseau nous permettant de réaliser les relais nécessaires.

RESTER disponible après le retour à domicile.

MAINTENIR à jour ses connaissances.